A travers livres et revues... : une leçon de simplicité

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **80 (1953)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-228721

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A travers livres et revues...

Une leçon de simplicité

On lit dans la Revue *Industrie et Travail*, sous la signature Ch.-A. D., les lignes suivantes qui plus que jamais sont à méditer. Ayant évoqué le 1er Août à Rossinières (Pays d'En-Haut), l'auteur de l'article conclut :

Nous avons reçu une magnifique leçon de simplicité. Et nous ne prenons pas ce terme dans le sens de la modestie ou de la pauvreté, mais dans celui de la simplicité de l'âme. Ce soir-là, tous les amusements des grandes villes, les restaurants luxueux, les dancings, la vie fiévreuse, les grandes paroles, les complications modernes, les haines inutiles et les courses à la richesse, tout cela nous paraissait d'une profonde vanité. Oh ! nous ne voulons pas les condamner, leur existence va avec les besoins d'une ville et peuvent parfois nous attirer, mais nous avons compris avant tout la richesse d'une vie dans un village, d'une vie simple, mais belle, d'une vie sans artifice, où le travail souvent pénible joue un rôle important, mais d'une vie heureuse.

Et l'on ne pouvait chasser de notre pensée cette réflexion que les maux du monde actuel devaient aussi provenir de l'absence de cette simplicité qui est en fait un genre de pureté. D'ailleurs, dans tous les domaines, la simplicité joue un rôle capital. Dans les arts, en musique, la ligne pure, simple, s'incruste définitivement, mais elle est aussi la plus difficile à atteindre. Car elle est plus près du vrai, plus fraîche, plus proche de la vérité et de l'idéal. Et cela vaut pour toutes les activités humaines. Si les œuvres d'un Mozart sont pour les exécutants si difficiles à exprimer d'une façon parfaite, c'est bel et bien en raison de la limpidité de cette musique, de la simplicité de cette ligne qui en fait en même temps toute sa grandeur.

Nous avons donc été saisis ce 1er Août 1952, dans ce petit village, par cet admirable phénomène de la simplicité. Hélas ! la vie de chaque jour doit bien reprendre le dessus, avec ses complications que provoquent ses luttes, avec ses bassesses mais aussi ses beaux moments. Nous avons reçu une leçon, combien réconfortante, car nous avons compris que les sources vives et véritables d'un pays et d'un peuple ne se démontrent pas par des parades et des manifestations bruyantes, mais par la simplicité avec laquelle une communion d'esprit s'établit entre gens qui sont appelés à vivre ensemble, à partager entre eux leurs peines et leurs joies et à travailler dans le contentement.

Le sentiment religieux chez Mistral

A l'occasion du centenaire du Félibrige qui sera célébré le 21 mai 1954, M. Paul Veillon, ancien juge et associé du Félibrige, a créé un prix (1000 francs monnaie or) sous les auspices des Universités de Genève et d'Aix-Marseille. Sujet : Le sentiment religieux chez Mistral.

Ce concours est ouvert à toute personne écrivant en langue française (ou en langue d'oc avec traduction française). Les mémoires dactylographiés (3 exemplaires), d'un minimum de cent pages, devront être adressés sous pli recommandé, avec devise anonyme, à Mme Florence Dériaz-Veillon, Le Solaret, Conches, Genève, le 1er mars 1954, dernier délai.

Vaudois...!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD LAUSANNE